



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 28 avril 2022

Objet de la délibération

DENOMINATION DE VOIE A KERGOHIC

Le vingt-huit avril deux mille vingt-deux à 18 H 30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le vingt et un avril deux mille vingt-deux, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Michèle DOLLÉ, Maire

Etaient présents :

Michèle DOLLÉ , Yves GUYOT , Nadia SOUFFOY , Pascal LE LIBOUX , Claudine CORPART , Valérie MAHÉ , Julian PONDAVEN , Lisenn LE CLOIREC , Marie-Françoise CÉREZ , Laure LE MARÉCHAL , Frédéric TOUSSAINT , Peggy CACLIN , Philippe PERRONNO , Jacques KERZERHO , Jean-François LE CORFF , Anne-Laure LE DOUSSAL , Tiphaine SIRET , Gwendal HENRY , Fabrice LEBRETON , Aurélia HENRIO , Pierre-Yves LE BOUDEC , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ , Julien LE DOUSSAL , Michèle LE BAIL , Alain HASCOËT .

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Joël TRÉCANT à Yves GUYOT , André HARTEREAU à Frédéric TOUSSAINT , Roselyne MALARDÉ à Jean-François LE CORFF , Martine JOURDAIN à Valérie MAHÉ , Stéphane LOHÉZIC à Michèle DOLLÉ , Yves DOUAY à Pascal LE LIBOUX , Christian LE BOULAIRE à Michèle LE BAIL , Guillaume KERRIC à Gwendal HENRY .

Absent(s) :

Madame la Présidente déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire. Monsieur Philippe PERRONNO désigné pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction Aménagement Patrimoine

N° 2022.04.011

DENOMINATION DE VOIE A KERGOHIC

Rapporteur : Frédéric TOUSSAINT

Dans le quartier KENNEDY/KERGOHIC, une seule rue a été dénommée à savoir la rue principale « Rue Jean Tual » mais elle ne dessert pas l'ensemble des immeubles du quartier.

Lorient Habitat a saisi la Ville car certains de ses locataires se sont plaints de ne pas recevoir correctement leur courrier et colis car l'adresse n'est pas identifiable.

Il conviendrait donc de créer une impasse le long des immeubles de KERGOHIC (cf. plan ci-joint).

Il est ainsi proposé de dénommer cette voie : Impasse Marcelle GUYMARE

Madame JEGO, née GUYMARE, fut une figure de la résistance locale durant la seconde guerre mondiale. Elle est beaucoup intervenue en milieu scolaire pour sensibiliser les plus jeunes et était membre « des Amis de la Résistance ». Elle est décédée à l'âge de 95 ans, le 23 mai 2020.

Par l'intermédiaire du service Politique de la Ville, les riverains des bâtiments concernés ont été consultés sur cette proposition et ont, à une large majorité des personnes interrogées, approuvé cette dénomination.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'Article L2121-29 et suivants,
Vu la proposition de dénomination de voie,
Vu le sondage réalisé auprès des riverains concernés,
Vu l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 04 avril 2022,
Vu le dossier présenté en Commission « Ville » en date du 13 avril 2022,
Vu le rapport présenté,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,

➔ **APPROUVE** la dénomination de voie proposée ci-dessus, après consultation et accord de la famille.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
La Maire,

Michèle DOLLÉ

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 RENNES Cedex, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr